

Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu
www.meetincs.lu



Conférence - déjeuner
Présentiel uniquement

**Les enjeux de la TVA sur les voitures de société :
comprendre l'impact de la décision de la CJUE**

Hôtel Le Royal - Luxembourg
Mardi 28 janvier 2025

Un arrêt décisif de la Cour de justice de l'Union européenne a redéfini, en 2021, les règles fiscales applicables aux voitures de leasing mises à la disposition des employés. Cet arrêt, qui concerne une affaire luxembourgo-allemande, a bouleversé la pratique en matière de TVA, stipulant que celle-ci doit désormais être acquittée dans le pays de résidence de l'employé, et non plus dans le pays où il travaille ! Une dé-

cision qui a eu des conséquences immédiates pour les entreprises du Luxembourg, mais aussi pour celles situées en Belgique et en France. Dès lors, beaucoup de questions se posent : quels sont les nouveaux défis pour les employeurs, notamment en matière de TVA sur les voitures de société ? Comment se conformer aux exigences de la législation européenne tout en optimisant les coûts ? Quelles sont les opportuni-

tés, mais aussi les risques, pour les entreprises qui gèrent des équipes transfrontalières ? Cet événement vous offrira l'occasion d'éclaircir vos doutes et de recevoir des réponses concrètes grâce aux interventions de nos experts spécialisés dans le domaine fiscal et juridique. Ils présenteront des solutions pratiques pour vous adapter à ces nouvelles obligations et pour anticiper les évo-

lutions futures du cadre législatif européen. Rejoignez-nous pour cette conférence interactive où vous pourrez échanger, poser vos questions et partager vos préoccupations avec d'autres acteurs du secteur. Ne manquez pas cette opportunité de sécuriser l'avenir de votre entreprise face à des enjeux fiscaux de plus en plus complexes !

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :
Agrément N° 00119711/0
Agrément du Barreau de Luxembourg

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

Administrateurs et Dirigeants de sociétés, Auditeurs internes, Responsables des départements juridiques des sociétés commerciales, des banques et autres professionnels du secteur financier, aux Fiduciaires, aux Avocats, aux Conseillers juridiques, aux sociétés de leasing automobiles, bénéficiaires de l'avantage de voitures de société...

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur www.meetincs.lu ou en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.
20, Op Zaemer
L-4959 Bascharage
conferences@meetincs.lu

Dernier délai d'inscription :
27 janvier 2025

TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel uniquement
295,00 € HTVA
TVA présentiel 3%

5 % de remise pour toute inscription jusqu'au 20 janvier 2025 inclus.
En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

REMPLACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devrez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (20 janvier 2025) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

PROGRAMME

11h45 Inscriptions et apéritif

12h15 Déjeuner (première partie)

12h45 **Les enjeux de la TVA sur les voitures de société : comprendre l'impact de la décision de la CJUE**

*Monsieur Michel Lambion, Managing Director | Tax
Deloitte Tax & Consulting*

Maître Olivier Coulon, Counsel, Simon Law

13h45 Déjeuner (suite)

14h15 Dessert

Session de questions-réponses, discussions

15h00 Fin de la conférence

NOS PROCHAINES CONFÉRENCES

- | | |
|------------|--|
| 30.01.2025 | Jurisprudence en matière de droit du travail |
| 05.02.2025 | Matinée de conférence - Présentiel ou Live Streaming
Protection des données : dernières évolutions et enjeux |
| 06.02.2025 | Journée de conférence - Présentiel ou Live Streaming
L'opposabilité du secret professionnel vis-à-vis de l'Administration |
| 05.03.2025 | Conférence-déjeuner - Présentiel uniquement
L'Actionnaire face au Droit des sociétés - 8e Conférence annuelle
Journée de conférence - Présentiel ou Live Streaming |